

Compagnie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal, ne sont pas encore épuisés, l'inspecteur de la Cité peut être autorisé à faire compléter le contrat pour l'exécution des travaux par ladite Compagnie.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs, vos humbles et obéissants serviteurs,

L.-J. ETHIER,

Procureur et avocat en chef de la Cité.

(Pour les avocats de la Cité).

forth flags to "La Cie de Construction et de Pavages Modernes de Montréal" are not yet exhausted, the City surveyor may be authorized to complete the contract for the execution of said works by the Company.

We have the honor to be, gentlemen, your humble and obedient servants,

L.-J. ETHIER,

Counsel and chief City attorney.

(For the City attorneys).

DELIBERATIONS

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 3 juillet

Sont présents: MM. les échevins M. Martin, président, David, Roy, L'Espérance, Nault et Gallery.

1.—Soumise et lue une opinion des avocats de la Cité, au sujet de l'accident arrivé à M. Henri Bonin. Dans les circonstances, le Département en Loi arrive à la conclusion qu'il y aurait grand risque à poursuivre la Cie des chars urbains pour recouvrer la valeur de l'animal qui a été tué lors de cet accident, et que le nommé Henri Bonin ne saurait être tenu responsable des conséquences de cet accident.

Déposée aux archives.

2.—Soumise et lue une lettre des avocats de la Cité, informant la Commission que le contrat existant entre la "Beaver Smelting Co" et la Cité de Montréal, relativement à l'enlèvement des déchets sur la courroie circulaire à l'incinérateur de la Pointe St-Charles, a été annulé du consentement des parties, l'acte d'annulation dudit contrat ayant été signé par le Maire et le greffier il y a environ deux semaines.

Déposée sur le bureau.

3.—Soumise et lue une lettre de M. J.-Bte. Clermont, demandant d'être remboursé de son salaire qu'il a perdu pour, cause de maladie contractée durant l'exercice de ses fonctions.

Un certificat du docteur Charles St-Pierre, de l'hôpital Notre-Dame, accompagne ladite lettre.

Résolu: De lui payer son salaire pour le temps qu'il a perdu.

4.—Soumis et lu un rapport du surintendant, informant la Commission qu'il a fait vendre quatre vieux chevaux à l'encan chez M. P. Vandelac, et que cette vente a rapporté \$185 moins 10 p.c. de commission pour l'encanteur.

Déposé aux archives.

5.—Soumis et lu un rapport du surintendant, informant la Commission que M. Joseph Trempe, inspecteur du service de l'Incineration, a laissé le service mardi, le 30 juin dernier, pour prendre une autre position dans le service de l'Hygiène.

Déposé sur le bureau.

6.—Soumises et lues deux demandes de MM. E. Héroux et M. Carey pour la position d'inspecteur des rues et ruelles devenue vacante par le transfèrement de M. Joseph Trempe au service de l'Hygiène.

M. l'échevin L'Espérance

Propose: Que M. Michael Cahill soit nommé en remplacement de M. Trempe, comme inspecteur des rues et ruelles, vu qu'il a été inspecteur temporaire pendant plusieurs mois et qu'il a rempli ses devoirs fidèlement.

M. l'échevin Gallery demande la question préalable.

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 3rd of July.

Present: Ald. M. Martin, chairman, David, Roy, L'Espérance, Nault and Gallery.

1.—Submitted and read an opinion from the City attorneys anent the accident which happened to a horse in charge of Mr. Henri Bonin. Under the circumstances, the Law Department came to the conclusion that it would be running a great risk by proceeding against the Street Railway Co. to recover the value of the animal killed in said accident, and that the said Henri Bonin should not be held responsible for said accident.

Filed of record.

2.—Submitted and read a letter from the City attorneys informing the Committee that the contract existing between the Beaver Smelting Co. and the City of Montreal anent the removal of garbage from the endless chain at the Point St. Charles incinerator, was annulled by the consent of parties, the act annulling said contract having been signed by the Mayor and the City clerk, about two weeks ago.

Laid on the table.

3.—Submitted and read a letter from M. J. Bte Clermont asking to be reimbursed his salary for time lost on account of illness contracted while on duty.

A certificate from Dr. Charles St. Pierre, of Notre-Dame hospital, accompanied said letter.

Resolved: That he be paid his salary for the time lost.

4.—Submitted and read a report from the superintendent informing the Committee he had ordered to be sold four old horses by auction by Mr. P. Vandelac, and that the sale brought \$185, less 10 p. c. commission for the auctioneer.

Filed of record.

5.—Submitted and read a report from the superintendent, informing the Committee that Mr. Joseph Trempe, inspector of the Incineration Committee, had left the Department, Tuesday, the 30th of June last, to accept another position in the Hygiene department.

Laid on the table.

6.—Submitted and read two applications from Messrs. E. Héroux and M. Carey for the position of lane and street inspector which became vacant through the transfer of Mr. Joseph Trempe to the Hygiene department.

Ald. L'Espérance

Moved: That Mr. Michael Cahill be appointed to replace Mr. Trempe as street and lane inspector, as he has already been temporary inspector for several months, and had filled his duties faithfully.

Ald. Gallery demanded the previous question.